AGNICO EAGLE

145 King Street East, Suite 400, Toronto, ON M5C 2Y7 Tel: 416.947.1212

TSX: AEM
NYSE: AEM

NEWS RELEASE

agnicoeagle.com

Symbole boursier : **AEM (NYSE et TSX)**

Renseignements : **Relations avec les investisseurs**
416-947-1212

COMPTE RENDU DE MI-ANNÉE 2014 SUR LES ACTIVITÉS D'EXPLORATION : L'EXPLORATION DU GISEMENT IVR PRÈS DE MEADOWBANK SE POURSUIT; LES ÉTUDES TECHNIQUES PROGRESSENT SUR LE SITE DES PROJETS MELIADINE ET AKASABA OUEST; NOUVELLE INTERSECTION EN PROFONDEUR À KITTILA

Toronto (le 30 juillet 2014) – Mines Agnico Eagle Limitée (NYSE: AEM, TSX: AEM) (« Agnico Eagle » ou la « Société ») est heureuse de faire le point sur ses activités d'exploration de 2014. En voici les faits saillants :

- **La découverte du gisement IVR au Nunavut se poursuit –** Le forage exploratoire a élargi la portée de la minéralisation de la propriété IVR, située à 50 kilomètres au nord-ouest de la mine Meadowbank. Au total, 48 trous (7 423 m) ont été forés depuis le début du programme en 2013. Les meilleures intersections à ce jour comprennent 26,1 grammes par tonne (g/t) d'or (teneur plafonnée) sur 4,8 m, et 27,6 g/t d'or (teneur plafonnée) sur une épaisseur réelle estimative de 3,0 m. Une deuxième phase de forage (20 000 m prévus) a récemment commencé.

- **De récents forages à Meliadine devraient permettre d'accroître davantage les ressources –** Au cours de la première moitié de 2014, 118 trous d'exploration et de conversion totalisant 30 900 m ont été forés. La galerie d'exploration a été prolongée de 527 m. De récents résultats devraient permettre d'accroître les ressources aurifères dans les gisements Pump, Wesmeg/Normeg et Wolf. Le projet Meliadine recèle le complément de réserves et de ressources à teneur élevée le plus important et ayant la croissance la plus rapide de la Société. Une version révisée de l'étude technique devrait être terminée à la fin de 2014 ou au début de 2015.

- **Des forages à des fins de conversion des ressources ont été réalisés au gisement Akasaba Ouest –** À ce jour, 28 trous totalisant 5 327 m ont été forés. Les résultats significatifs comprennent 1,14 g/t d'or et 0,56 % de cuivre (teneur plafonnée) sur 91 m. Une étude technique évalue la pertinence économique d'exploiter le gisement (situé à moins de 30 km de Goldex) et de broyer le minerai dans les installations de transformation d'Agnico Eagle situées en Abitibi.

- **Les activités de forage à Kittila étendent la zone de Suuri en profondeur –** Un trou de forage titrant 6,8 g/t d'or (teneur plafonnée) sur une épaisseur réelle estimative de 6,4 m indique que la zone de Suuri reste ouverte à une profondeur inférieure à 1 340 m. Les réserves actuelles s'étendent à près de 1 100 m de profondeur. Cette zone de

minéralisation plus profonde sera prise en considération dans de futures études d'expansion.

« Bien qu'il soit encore tôt, la nouvelle découverte du gisement IVR et les activités de forage en profondeur à Kittila pourraient constituer de nouveaux développements prometteurs pour notre plateforme commerciale du nord », a déclaré Sean Boyd, président et chef de la direction. « Nous trouvons les résultats de ces deux projets extrêmement encourageants et nous ne ménagerons aucun effort pour évaluer les avantages éventuels que nous pourrions tirer de ces découvertes et déterminer les répercussions qu'elles pourraient avoir sur nos activités actuelles », a ajouté M. Boyd.

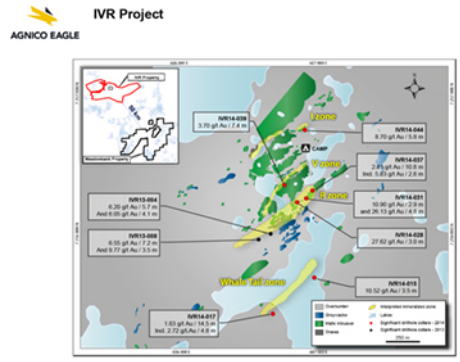
Projet IVR – Les activités de forage de 2014 s'étendent sur de nouvelles zones minéralisées

Les travaux de forage d'exploration réalisés en 2013 et 2014 sur la propriété IVR située à environ 50 km au nord-ouest de la mine Meadowbank, dans le territoire du Nunavut, ont mené à la découverte d'un certain nombre de zones minéralisées.

La propriété IVR de 408 km^2 est située en terre inuit et une participation de 100 % a été acquise en avril 2013 sous réserve d'une entente d'exploration minière avec Nunavut Tunngavik Inc. La Société a réalisé un programme d'évaluation du potentiel aurifère de la propriété, de juillet à octobre 2013, lequel a notamment compris des études géophysiques du sol (Mag-EM), des activités de prospection et de cartographie, ainsi que deux campagnes de forage au diamant. Quatorze trous ont été forés en 2013 et 34 autres trous on été forés au cours de la première moitié de 2014. Ces deux campagnes représentent au total 7 423 m de forage.

Les travaux d'Agnico Eagle ont révélé de multiples structures de direction nord-est avec des lentilles de minéralisation aurifères riches en minéraux sulfurés dans les roches volcano-sédimentaires. Trois corridors minéralisés ont été découverts sur une étendue longitudinale de 400 m en 2013. Une première phase de forage à faible profondeur (100 m) effectuée en 2014 a prolongé les corridors minéralisés connus et en a créé un quatrième en direction sud (voir les zones I, V, R et Whale Tail sur la carte ci-dessous illustrant le projet IVR). D'après les renseignements actuels, toutes les structures sont ouvertes dans toutes les directions, y compris en profondeur.

[IVR Project]



Les teneurs les plus élevées rencontrées à ce jour dans le gisement IVR proviennent de deux trous forés dans la zone R : le trou IVR14-031 avec 26,1 g/t d'or sur 4,8 m à 89 m de profondeur et le trou IVR14-028 avec 27,6 g/t sur 3,0 m à 58 m de profondeur. Le long de la même structure de la zone R en direction sud-ouest se trouvent deux autres intersections : IVR13-004 avec 6,2 g/t d'or sur 5,7 m à 28 m de profondeur, et IVR13-008 avec 6,6 g/t d'or sur 7,2 m à 72 m de profondeur et 9,8 g/t d'or sur 3,5 m à 92 m de profondeur.

Sur la structure distincte Whale Tail en direction sud-est se trouve le trou IVR14-015 titrant 10,5 g/t d'or sur 3,5 m à 43 m de profondeur. Le trou IVR14-044 a croisé la structure de la zone I en direction nord, titrant 8,7 g/t d'or sur 5,8 m à 15 m sous la surface. Le trou IVR14-039 comprend une intersection dans la zone V de 3,7 g/t d'or sur 7,4 m à 23 m de profondeur. D'après une interprétation géologique préliminaire, toutes les intersections signalées pour le projet IVR présentent des teneurs plafonnées sur des épaisseurs réelles estimatives.

De plus amples renseignements sur ces intersections ainsi que d'autres figurent dans le tableau ci-dessous, tandis que les colliers de forage sont indiqués sur la carte du projet IVR. Le tableau des coordonnées des colliers de forage peut être consulté dans la section des annexes du présent communiqué.

Résultats des activités de forage d'exploration dans le cadre du projet IVR en 2013 et en 2014

Trou de forage	Gisement	De (m)	À (m)	Profondeur du point milieu sous la surface (m)	Épaisseur réelle estimative (m)	Teneur en or (g/t) (non plafonnée)	Teneur en or (g/t) (plafonnée)**
IVR13-004*	Zone R	35,4	42,3	28	5,7	6,20	6,20
et		47,5	52,5	36	4,1	6,05	6,05
IVR13-008*	Zone R	95,5	104,2	72	7,2	6,55	6,55
et		124,5	128,7	92	3,5	9,77	9,77
IVR14-015	Whale Tail	60,0	63,6	43	3,5	22,85	10,52
IVR14-017	Whale Tail	88,0	103,0	68	14,5	1,83	1,83
incl.		91,0	96,0	66	4,8	2,72	2,72

IVR14-028	Zone R	74,9	78,2	58	3,0	34,36	27,62
IVR14-031	Zone R	15,0	18,0	12	2,9	10,90	10,90
et		120,0	125,0	89	4,8	54,40	26,13
IVR14-037	Zone R	96,2	108,5	77	10,8	2,81	2,81
incl.		101,5	104,7	77	2,8	5,83	5,83
IVR14-039	Zone R	27,0	36,3	23	7,4	3,70	3,70
IVR14-044	Zone I	17,0	23,0	15	5,8	8,70	8,70

* IVR13 indique un trou foré en 2013
** Une teneur plafonnée de 60 g/t d'or est utilisée pour les trous au gisement IVR.

Une deuxième phase de forage (environ 20 000 mètres) a récemment commencé. Davantage de terres ont été acquises par jalonnement, augmentant la taille de la propriété de 6 279 hectares supplémentaires.

Un récent levé aéroporté électromagnétique VTEMplus Time-Domain couvrant environ 10 000 hectares a permis de repérer une importante anomalie magnétique-électromagnétique s'étendant sur au moins 7 km, y compris dans le secteur actuel des forages d'exploration. Des programmes de prospection et d'échantillonnage ont été entrepris dans tout le secteur, en visant particulièrement les cibles repérées grâce au levé géophysique. Au cours de la semaine dernière, les activités de prospection ont permis de définir un champ de blocs erratiques de la période glaciaire de 600 m de long, à 3,5 km à l'ouest des zones minéralisées où les forages sont actuellement effectués. Les blocs, dont certains contiennent des traces visibles d'or, pourraient venir du sud, de l'importante anomalie magnétique-électromagnétique. Des activités de forage sont prévues afin d'explorer ce nouveau secteur au moyen d'un troisième appareil de forage.

Greyhound – Un projet au stade initial, près de l'infrastructure de Meadowbank

En juin 2014, Agnico Eagle a déposé une option sur une nouvelle propriété appelée Greyhound appartenant à Aura Silver Resources Inc. (AUU:TSXV), chevauchant la route qui relie la mine Meadowbank, dans le territoire du Nunavut, à la communauté de Baker Lake, à environ 35 km au sud de la mine. En vertu des modalités de l'entente d'option, Agnico Eagle peut acquérir une participation initiale de 51 % en faisant des paiements en espèces totalisant 250 000 $ CA et en engageant des dépenses d'exploration de 1,75 M$ CA avant le 31 mai 2017. La Société a la possibilité d'accroître sa participation à 70 % en effectuant des paiements en espèces totalisant 250 000 $ CA et en engageant des dépenses d'exploration supplémentaires de 5,0 M$ CA.

La propriété repose sur les roches supracrustales archéennes du groupe de Woodburn Lake. Des activités d'exploration antérieures ont révélé une minéralisation d'or, d'argent et de métaux de base dans une région appelée Aura Lake. En juillet, un programme consistant en 1 000 m de forage a débuté afin d'évaluer trois secteurs cibles prometteurs sur la propriété.

Meliadine – Des activités de forage en 2014 permettent de convertir et de prolonger des gisements connus

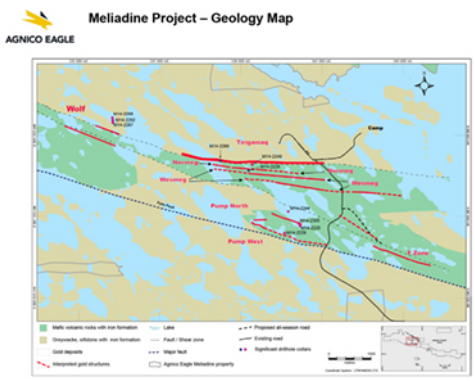
Les activités d'aménagement souterrain, d'exploration, d'obtention de permis et de réalisation d'études techniques se sont poursuivies au cours du deuxième trimestre de 2014 dans le cadre du projet Meliadine, propriété exclusive d'Agnico Eagle, situé près de Rankin Inlet, au Nunavut. Le projet Meliadine recèle le complément de réserves et de ressources à teneur élevée le plus important et ayant la croissance la plus rapide de la Société. Les réserves probables totalisent 2,8 millions d'onces d'or (12,0 millions de tonnes à 7,4 g/t), tandis que les ressources indiquées s'élèvent à 3,1 millions d'onces d'or (19,0 millions de tonnes à 5,1 g/t) et les ressources présumées, à 2,7 millions d'onces d'or (11,7 millions de tonnes à 7,2 g/t). Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous aux Données détaillées sur les réserves et les ressources minérales dans le communiqué de la Société du 12 février 2014.

L'aménagement de la galerie d'exploration se poursuit, avec une longueur supplémentaire de 301 m creusée au cours du deuxième trimestre de 2014, pour un total de 527 m de galerie construits en 2014 à une profondeur de 168 m sous la surface. Le budget de l'exercice prévoit l'aménagement de la galerie sur 1 440 m (à une profondeur de 225 m sous la surface). La construction en surface du collier de puits de ventilation est terminée; l'excavation du puits de ventilation du niveau 135 jusqu'à la surface a commencé à l'aide de l'ascenseur Alimak, avec 63 m de creusés au cours du trimestre.

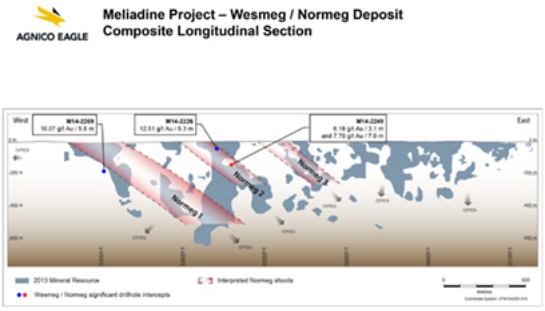
Trois appareils de forage ont été en activité dans le cadre du programme de forage en surface lancé fin février. À la fin du mois de juin, les appareils avaient foré 118 trous (30 900 m) de forage de conversion (zones Wesmeg/Normeg et Tiriganiaq) et de forage d'exploration (zones Pump, Discovery, Wolf). Le programme de forage prévu cette année devrait être terminé à la fin du mois de juillet. Ces résultats seront intégrés à une nouvelle estimation des réserves et ressources minérales, qui sera utilisée dans la mise à jour du rapport technique.

Le forage de conversion a confirmé la teneur et l'épaisseur de la section située près de la surface des gisements Wesmeg/Normeg. Certaines des meilleures intersections récentes figurent dans le tableau ci-dessous, notamment le trou M14-2226 avec 12,5 g/t d'or (teneur plafonnée) sur 5,3 m (épaisseur réelle estimative) à 50 m de profondeur. Vous pouvez également consulter la carte géologique du projet Meliadine pour découvrir l'emplacement des colliers de forage et de la coupe longitudinale du gisement Wesmeg/Normeg.

[Meliadine Project - Geology Map]



[Meliadine Project - Wesmeg/Normeg Deposit - Composite Longitudinal Section]



I

Résultats des activités de forage de conversion du gisement Wesmeg/Normeg dans le cadre du projet Meliadine en 2014

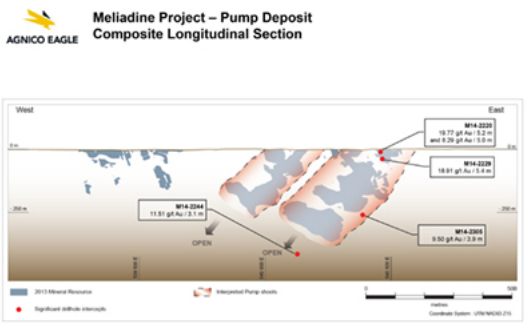
Trou de forage	Gisement	De (m)	À (m)	Profondeur du point milieu sous la surface (m)	Épaisseur réelle estimative (m)	Teneur en or (g/t) (non plafonnée)	Teneur en or (g/t) (plafonnée)*
M14-2226	Wesmeg	65,3	70,7	50	5,3	12,51	12,51
M14-2249	Normeg	67,5	70,7	55	3,1	8,69	6,16
et	Normeg	197,8	204,8	154	7,0	7,70	7,70
M14-2269	Wesmeg	236,2	242,4	179	5,8	11,10	10,07

* Le plafonnement à Wesmeg et Normeg varie de 15 g/t à 60 g/t d'or.

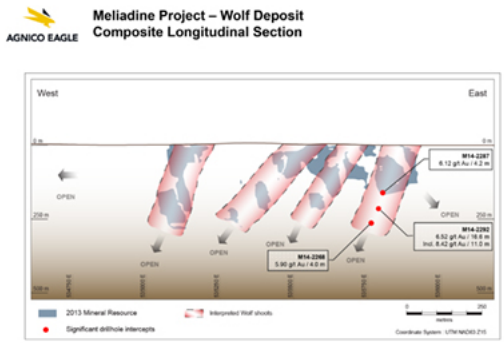
Une nouvelle minéralisation aurifère importante a été découverte dans la zone Pump, indiquant la possibilité de renfermer des ressources additionnelles à teneur élevée, y compris le trou M14-2220 qui a révélé une teneur de 19,8 g/t d'or (plafonnée) sur 5,2 m (épaisseur réelle estimative) à 12 m de profondeur. La reprise des activités d'exploration au gisement Wolf a donné lieu à des résultats positifs, notamment une intersection de 11,0 m de long

(épaisseur réelle estimative) titrant 8,4 g/t d'or (teneur plafonnée) à 228 m de profondeur (trou M14-2292). Les meilleures intersections de ces deux gisements sont présentées dans le tableau ci-dessous. Vous pouvez également consulter la carte géologique du projet Meliadine pour découvrir l'emplacement des colliers de forage et les sections longitudinales des gisements Pump et Wolf.

[Meliadine Project - Pump Deposit - Composite Longitudinal Section]



[Meliadine Project - Wolf Deposit - Composite Longitudinal Section]



Résultats des activités de forage d'exploration des gisements Pump et Wolf dans le cadre du projet Meliadine en 2014

Trou de forage	Gisement	De (m)	À (m)	Profondeur du point milieu sous la surface (m)	Épaisseur réelle estimative (m)	Teneur en or (g/t) (non plafonnée)	Teneur en or (g/t) (plafonnée)
M14-2220	Pump	11,1	17,0	12	5,2	22,39	19,77*
et	Pump	20,0	25,5	20	5,0	8,29	8,29
M14-2229	Pump	60,0	65,7	47	5,4	25,26	18,91**

M14-2244	Pump	476,9	480,0	427	3,1	11,51	11,51
M14-2268	Wolf	351,0	355,6	277	4,0	5,90	5,90
M14-2287	Wolf	215,5	220,4	174	4,2	6,12	6,12
M14-2292	Wolf	278,6	298,3	229	16,6	6,99	6,52***
incl.	Wolf	280,0	293,0	228	11,0	9,13	8,42***
M14-2305	Pump	314,8	318,9	270	3,9	9,50	9,50

* Teneur plafonnée à 30 g/t d'or
** Teneur plafonnée à 40 g/t d'or.
*** Teneur plafonnée à 50 g/t d'or.

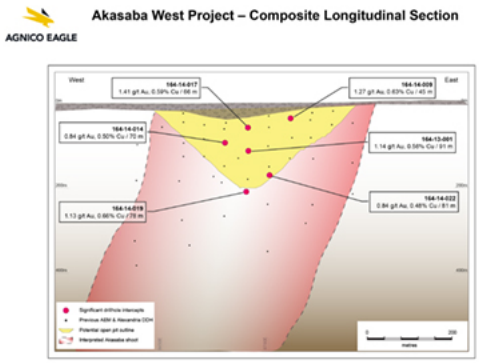
L'équipe des permis a remis l'étude d'impact environnemental finale et l'examen technique est en cours. Le travail se poursuit pour la mise à jour du rapport technique, et l'étude devrait être terminée à la fin de 2014 ou au début de 2015.

Akasaba Ouest – Charge d'alimentation potentielle pour les installations d'Agnico en Abitibi

En janvier 2014, Agnico Eagle a acquis le gisement de cuivre-or Akasaba Ouest qui appartenait à Corporation Minéraux Alexandria (TSXV : AZX) pour la somme de 5,0 M$ CA et des redevances sur le rendement net de fonderie (« NSR ») de 2 % sur toute la production aurifère dépassant les 210 000 onces. Situé à moins de 30 km de la mine Goldex d'Agnico Eagle à Val-d'Or, au Québec, le gisement Akasaba Ouest pourrait apporter de la souplesse et des synergies aux activités de la Société dans la région de l'Abitibi en utilisant la capacité de traitement supplémentaire aux mines Goldex et LaRonde, tout en améliorant le profil des coûts.

Au cours de la première moitié de 2014, un programme de forage à des fins de conversion des ressources de 28 trous totalisant 5 327 m a été réalisé. Certains des meilleurs résultats comprennent le trou 164-13-001 avec 1,14 g/t d'or et 0,56 % de cuivre sur 91 m à 98 m de profondeur, et le trou 164-14-019 avec 1,13 g/t d'or et 0,66 % de cuivre sur 78 m à près de 200 m de profondeur (toutes les teneurs sont plafonnées; les épaisseurs sont des épaisseurs réelles estimatives). De plus amples renseignements sur ces intersections ainsi que d'autres figurent dans le tableau ci-dessous, tandis que les points de percée des intersections sont présentés dans la coupe longitudinale du projet Akasaba Ouest. Le tableau des coordonnées des colliers de forage peut être consulté dans la section des annexes du présent communiqué.

[Akasaba West Project - Composite Longitudinal Section]



Ces résultats seront intégrés dans une étude technique qui devrait être terminée d'ici la fin de l'année 2014.

Résultats des activités de forage de conversion dans le cadre du projet Akasaba Ouest, du 1er janvier au 30 juin 2014

Trou de forage	De (m)	À (m)	Profondeur du point milieu sous la surface (m)	Épaisseur réelle estimative (m)	Teneur en or (g/t) (non plafonnée)	Teneur en or (g/t) (plafonnée)*	Teneur en cuivre (%) (non plafonnée)	Teneur en cuivre (%) (plafonnée)**
164-13-001	74	180	98	91	1,14	1,14	0,56	0,56
164-14-009	21	78.8	36	45	1,27	1,27	0,63	0,63
164-14-014	82	187	107	70	0,84	0,84	0,50	0,50
164-14-017	45	129	61	66	1,41	1,41	0,59	0,59
164-14-019	213	311,5	198	78	1,13	1,13	0,66	0,66
164-14-022	166	262	157	81	0,84	0,84	0,48	0,48

* Toutes les teneurs en or d'Akasaba Ouest sont plafonnées à 15 g/t d'or.
** Toutes les teneurs en cuivre d'Akasaba Ouest sont plafonnées à 10 % de cuivre.

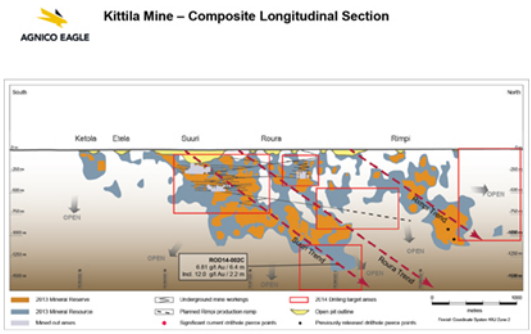
Kittila – Les activités de forage prolongent l'axe de minéralisation de Suuri en profondeur

Les activités de forage d'exploration minière au cours de la première moitié de 2014 à la mine Kittila d'Agnico Eagle, située en Finlande, ont totalisé 3 000 m sur les 7 000 m prévus au budget annuel total. La cible se situe des niveaux 1 000 à 1 500 à l'endroit où la tendance de Suuri s'incline vers le nord sous la mine Roura, en dessous des réserves actuelles.

Au cours du deuxième trimestre, le trou ROD14-002C (foré à partir de la galerie d'exploration) a révélé la présence de l'une des intersections les plus profondes à ce jour, avec une teneur de 6,8 g/t d'or (non plafonnée) sur 6,4 m (épaisseur réelle estimative) dont 12,0 g/t d'or sur 2,2 m à une profondeur de 1 340 m. Cette intersection est située à environ 250 m sous le fond des réserves actuelles, révélant un prolongement de l'axe de minéralisation de Suuri en profondeur. De plus amples renseignements sur cette intersection

figurent dans le tableau ci-dessous, tandis que le point de percée de l'intersection est présenté dans la coupe longitudinale de la mine Kittila. Le tableau des coordonnées des colliers de forage peut être consulté dans la section des annexes du présent communiqué.

[Kittila Mine - Composite Longitudinal Section]



Le programme de forage en profondeur sera accéléré dans le but de terminer le forage de plusieurs trous supplémentaires avant la fin de 2014. L'objectif est d'accroître les ressources sous le niveau des 1 100 m. Des forages seront réalisés depuis la galerie dans les deux autres gisements (Roura et Rimpi) une fois que l'accès sera libre l'année prochaine. Roura et Rimpi sont ouverts en profondeur, et les forages depuis la galerie devraient prolonger davantage ces zones.

Récents résultats des activités de forage d'exploration en profondeur dans le cadre du projet Kittila

Trou de forage	De (m)	À (m)	Profondeur du point milieu sous la surface (m)	Épaisseur réelle estimative (m)	Teneur en or (g/t) (non plafonnée)*
ROU14-002C	684,6	697,5	1 343	6,4	6,81
incl.	684,6	689,0	1 340	2,2	12,01

* Toutes les teneurs sont non plafonnées à Kittila.

Agnico Eagle

Agnico Eagle est une grande société canadienne d'exploitation aurifère qui produit des métaux précieux depuis 1957. Ses neuf mines sont situées au Canada, en Finlande et au Mexique, et elle exerce des activités d'exploration et de mise en valeur dans chacune de ces régions ainsi qu'aux États-Unis. La Société et ses actionnaires sont en mesure de profiter pleinement du cours de l'or en raison de sa décision de longue date de ne pas vendre d'or à terme. Agnico Eagle a déclaré un dividende en espèces à chaque exercice depuis 1983.

Autres renseignements

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet d'Agnico Eagle, veuillez communiquer avec les Relations avec les investisseurs à info@agnicoeagle.com, ou composer le 416-947-1212.

Énoncés prospectifs

Les renseignements contenus dans le présent communiqué ont été rédigés en date du 30 juillet 2014. Certains des énoncés du présent document sont des « énoncés prospectifs » au sens attribué au terme « forward-looking statements » dans la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et au terme « information prospective » dans les dispositions des lois provinciales régissant la vente des valeurs mobilières au Canada. Dans ce document, les mots « anticiper », « s'attendre à », « estimer », « prévoir », « pouvoir », « planifier » et d'autres expressions semblables servent à désigner les énoncés ou les renseignements prospectifs.

Ces énoncés comprennent notamment des déclarations concernant le calendrier et les montants des dépenses en immobilisations et d'autres hypothèses; les estimations des futures réserves, des ressources, de la production de minerai, des efforts d'optimisation et des ventes; les estimations des réserves et des ressources, les estimations quant à l'échéancier des études et des rapports techniques, les énoncés sur les résultats futurs des travaux d'exploration prévus; et si ces résultats contribueront à accroître les réserves ou les ressources en or, l'occurrence prévue d'événements futurs liés aux sites miniers, aux projets de mise en valeur et aux propriétés d'exploration de la Société et la possibilité pour le gisement Akasaba Ouest d'apporter de la souplesse et des synergies aux activités de la Société. Ces énoncés prospectifs, qui reflètent le point de vue de la Société au moment de la préparation du présent document, sont soumis à certains risques, incertitudes et hypothèses, et il convient de ne pas se fier outre mesure à ces déclarations et renseignements. De nombreux facteurs, connus et inconnus, pourraient entraîner un écart important entre les résultats réels et ceux exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs. Ces risques comprennent notamment, mais sans s'y limiter, la volatilité des prix de l'or et des autres métaux; l'incertitude des estimations concernant les réserves minérales, les ressources minérales, les teneurs du minerai et les taux de récupération du minerai; l'incertitude entourant la production, les dépenses en immobilisations et les autres coûts futurs; les

fluctuations monétaires; le financement des autres besoins en capitaux; le coût des programmes d'exploration et de mise en valeur; les risques miniers; les protestations de la communauté; les risques associés aux activités internationales; la réglementation gouvernementale et environnementale; la volatilité du cours des actions de la Société; ainsi que les risques associés aux stratégies de la Société en matière d'instruments dérivés sur les sous-produits métalliques. Les facteurs et hypothèses importants utilisés dans la préparation des énoncés prospectifs et des renseignements contenus dans le présent document, qui peuvent s'avérer incorrects, comprennent, entre autres, les hypothèses susmentionnées et celles figurant dans le Rapport de gestion et dans la notice annuelle de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada et qui sont inclus dans le rapport annuel de la Société sur formulaire 40-F pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 (« formulaire 40-F ») déposé auprès de la Securities and Exchange Commission (la « SEC ») des États-Unis. La Société suppose également qu'aucune perturbation importante de ses activités ne se produira; que la production, l'octroi de permis et l'expansion de chacune des propriétés d'Agnico Eagle se dérouleront conformément aux attentes et aux plans actuels; que les prix des métaux pertinents, les taux de change et les prix des fournitures clés utilisées dans l'extraction et la construction seront conformes aux attentes d'Agnico Eagle; que les estimations actuelles d'Agnico Eagle au sujet des réserves minérales, des ressources minérales, des teneurs du minerai et des taux de récupération du minerai s'avéreront exactes; qu'il ne se produira aucun retard important dans la réalisation des projets de croissance en cours; que les plans actuels de la Société pour optimiser la production seront menés à bien et qu'aucune modification importante ne sera apportée aux taux d'imposition et au cadre réglementaire actuels.

Pour obtenir plus de précisions au sujet de ces risques et des autres facteurs qui pourraient empêcher la Société d'atteindre les objectifs énoncés dans les énoncés prospectifs du présent document, veuillez vous reporter à la Notice annuelle et au rapport de gestion de la Société et inclus dans le formulaire 40-F, de même qu'aux autres rapports déposés par la Société auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et de la SEC. La Société n'entend pas mettre à jour ces énoncés et renseignements prospectifs et n'assume aucune obligation à cet égard. Pour obtenir une ventilation détaillée de la position de la Société en matière de réserves et de ressources, veuillez consulter la notice annuelle ou le formulaire 40-F.

Remarque à l'intention des investisseurs concernant l'emploi du terme « ressources »

Mise en garde à l'intention des investisseurs concernant les estimations des ressources mesurées et indiquées

Dans le présent communiqué, on retrouve les termes « ressources mesurées » et « ressources indiquées ». La Société avise les investisseurs que, bien qu'ils soient reconnus et exigés en vertu de la réglementation canadienne, ces termes ne sont pas reconnus par la SEC. Les investisseurs ne doivent donc pas supposer qu'une partie ou l'ensemble d'un gisement minéral classé dans l'une ou l'autre de ces catégories sera converti en réserves.

Mise en garde à l'intention des investisseurs concernant les estimations des ressources présumées

Dans le présent communiqué, on emploie également le terme « ressources présumées ». La Société avise les investisseurs que, bien que ce terme soit reconnu et exigé par la réglementation canadienne, la SEC ne le reconnaît pas. Le terme « ressources présumées » est associé à une grande incertitude quant à l'existence de ces ressources et à leur faisabilité économique et légale. On ne peut supposer qu'une partie ou l'ensemble d'une ressource minérale présumée passera à une catégorie supérieure. Selon les règles canadiennes, sauf en de rares exceptions, les estimations des ressources minérales présumées ne peuvent servir de fondement aux études de faisabilité ou aux études préliminaires de faisabilité. Les investisseurs ne doivent donc pas supposer qu'une partie ou l'ensemble d'une ressource minérale présumée existe, ou est économiquement ou légalement exploitable.

Données scientifiques et techniques

Mise en garde à l'intention des investisseurs des États-Unis. La SEC permet aux sociétés minières des États-Unis de ne divulguer, dans les documents qu'elles déposent auprès d'elle, que les gisements minéraux qu'elles peuvent économiquement et légalement extraire ou produire. Mines Agnico Eagle Limitée communique les estimations de ressources et de réserves minérales conformément aux lignes directrices de l'ICM relatives à l'estimation, à la classification et à la divulgation des ressources et des réserves, conformément à la Norme canadienne 43-101 – Information concernant les projets miniers (« NC 43-101 ») des organismes canadiens de réglementation du commerce des valeurs mobilières (la « CSA »). Ces normes sont semblables à celles utilisées par l'Industry Guide 7 de la SEC, selon l'interprétation du personnel de la SEC (« Guide 7 »). Toutefois, les définitions figurant dans la NC 43-101 sont différentes, à certains égards, de celles contenues dans le Guide 7. Par conséquent, les renseignements portant sur les réserves minérales contenus dans le présent document peuvent ne pas être comparables à des renseignements similaires divulgués par des sociétés des États-Unis. Conformément aux exigences de la SEC, la minéralisation ne peut être classée dans la catégorie « réserve » à moins d'avoir déterminé que la minéralisation pourrait être économiquement et légalement produite ou extraite au moment de la détermination des réserves. Une étude de faisabilité « finale » ou « susceptible d'un concours bancaire » est nécessaire pour se conformer aux exigences relatives à la mention des réserves en vertu de l'Industry Guide 7 de la SEC. Agnico Eagle emploie dans le présent communiqué certains termes, comme « ressources mesurées », « ressources indiquées » et « ressources présumées » ainsi que « ressources », que la SEC, dans ses lignes directrices, interdit formellement aux entreprises constituées aux États-Unis d'inclure dans les documents qu'elles déposent auprès d'elle.

Selon la NC 43-101, les sociétés minières sont tenues de présenter les données sur les réserves et les ressources en les classant dans les sous-catégories suivantes : « réserves prouvées », « réserves probables », « ressources mesurées », « ressources indiquées » et « ressources présumées ». Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'ont pas de viabilité économique démontrée.

Les réserves minérales désignent la partie économiquement exploitable des ressources minérales mesurées et/ou indiquées. Elles comprennent les matériaux de dilution et les provisions pour pertes pouvant être subies lors des opérations minières ou des procédés d'extraction, et sont définies, selon le cas, par des études de préfaisabilité ou de faisabilité, lesquelles nécessitent l'application de facteurs modificateurs. De telles études montrent qu'au moment de la communication d'information, l'extraction pourrait être raisonnablement justifiée.

Les facteurs modificateurs sont ceux sur lesquels on s'appuie pour convertir les ressources minérales en réserves minérales. Ce sont, entre autres, les facteurs miniers, les facteurs propres au traitement, à la métallurgie ou à l'infrastructure, les facteurs économiques, commerciaux, juridiques, environnementaux, sociaux et gouvernementaux.

Les réserves minérales prouvées désignent la partie économiquement exploitable des ressources minérales mesurées. Les réserves minérales prouvées supposent un niveau élevé de confiance dans les facteurs modificateurs. Les réserves minérales probables s'entendent de la partie économiquement exploitable d'une ressource indiquée et, dans certaines circonstances, d'une ressource minérale mesurée. Le niveau de confiance dans les facteurs modificateurs qui s'appliquent aux ressources minérales probables est inférieur à celui s'appliquant aux réserves minérales prouvées.

Les ressources minérales s'entendent des concentrations ou indices minéralisés d'une substance solide d'intérêt économique présente au sein de la croûte terrestre ou sur celle-ci, dont la forme, la quantité et la teneur ou qualité sont telles qu'elles présentent des perspectives raisonnables d'extraction économique. L'emplacement, la quantité, la teneur ou la qualité, la continuité et d'autres caractéristiques géologiques d'une ressource minérale sont connus, estimés ou interprétés à partir de preuves et de connaissances géologiques spécifiques, y compris des prélèvements d'échantillons.

Les ressources minérales mesurées s'entendent de la partie des ressources minérales dont on peut estimer la quantité, la teneur ou la qualité, la densité, la forme et les caractéristiques physiques avec suffisamment de confiance pour permettre la mise en application de facteurs modificateurs pour appuyer la planification minière détaillée et l'évaluation finale de la viabilité économique du gisement. Les preuves géologiques sont obtenues à partir de travaux d'exploration, de prélèvements d'échantillons et d'essais détaillés et fiables; elles sont suffisantes pour confirmer la continuité géologique et celle de la teneur ou de la qualité entre différents points d'observation. Les ressources minérales indiquées désignent la partie des ressources minérales dont on peut estimer la quantité, la teneur ou la qualité, la densité, la forme et les caractéristiques physiques avec un niveau de confiance suffisant pour permettre l'application de facteurs modificateurs à un niveau de précision suffisant pour appuyer la planification minière et l'évaluation de la viabilité économique du gisement. Les preuves géologiques sont obtenues à partir de travaux d'exploration, de prélèvements d'échantillons et d'essais suffisamment détaillés et fiables; elles sont suffisantes pour supposer la continuité géologique et celle de la teneur ou de la qualité entre différents points d'observation. Les ressources minérales présumées s'entendent de la partie des ressources

minérales dont la quantité, la teneur ou la qualité sont estimées sur la base de preuves géologiques et d'échantillonnages limités. Les preuves géologiques sont suffisantes pour supposer, sans toutefois vérifier, la continuité de la géologie, de la teneur ou de la qualité.

Une étude de faisabilité est une étude technique et économique exhaustive portant sur l'option de développement retenue pour un projet minier incluant des évaluations suffisamment détaillées des facteurs modificateurs applicables et de tout autre facteur opérationnel pertinent, ainsi qu'une analyse financière détaillée qui sont nécessaires pour démontrer au moment de la communication d'information que l'extraction est raisonnablement justifiée (économiquement exploitable). Les résultats de l'étude peuvent raisonnablement servir de fondement à une décision finale de la part d'un promoteur ou d'une institution financière en vue du développement ou du financement du projet. Le niveau de confiance acquis au terme de l'étude sera supérieur à celui qu'offre une étude de préfaisabilité.

Dans les périodes antérieures, les estimations de réserves pour toutes les propriétés étaient habituellement calculées en se fondant sur les prix des métaux et les taux de change moyens des trois années précédentes, conformément aux lignes directrices de la SEC. Ces lignes directrices exigent l'utilisation de prix qui reflètent la conjoncture économique au moment du calcul des réserves, ce qui selon le personnel de la SEC correspond aux prix moyens des trois dernières années. Dans le contexte actuel des prix réduits des marchandises, Agnico Eagle a décidé d'utiliser, en ce qui a trait aux prix, des hypothèses inférieures aux moyennes des trois dernières années. Les hypothèses ayant servi à estimer les réserves minérales pour toutes les mines et tous les projets avancés en date du 31 décembre 2013 sont les suivantes : des prix de 1 200 $ l'once d'or, 18,00 $ l'once d'argent, 0,82 $ la livre de zinc, 3,00 $ la livre de cuivre et de 0,91 $ la livre de plomb, et des taux de change de 1,03 $ CA/$ US, 1,32 $ US/euro et 12,75 MXP/ $ US, respectivement.

Les données sur les réserves minérales présentées dans le présent document sont des estimations, il n'est donc nullement garanti que les tonnages et les titrages prévus seront obtenus ou que le niveau de récupération prévu sera atteint. Les réserves minérales dont il est question dans le présent rapport sont distinctes des ressources minérales et n'en font pas partie.

Nom et emplacement de la propriété/du projet	**Date du plus récent rapport technique (NC 43-101) déposé sur SEDAR**
Kittila, Finlande	*Le 4 mars 2010*
Meadowbank, Nunavut, Canada	*Le 15 février 2012*
Meliadine, Nunavut, Canada	*Le 8 mars 2011*

La date d'entrée en vigueur de toutes les estimations de ressources minérales et de réserves minérales de la Société contenues dans le présent communiqué est le 31 décembre 2013. Les autres renseignements concernant chacun des projets d'exploitation minérale requis en vertu des articles 3.2 et 3.3 et des paragraphes 3.4 a), c) et d) de la NC 43-101 sont présentés dans les rapports techniques mentionnés ci-dessus et accessibles à l'adresse

www.sedar.com. D'autres renseignements importants relatifs à l'exploitation sont présentés dans la notice annuelle de la Société et le formulaire 40-F.

Guy Gosselin, vice-président, Exploration, de Mines Agnico Eagle Limitée, a approuvé les informations de nature scientifique et technique contenues dans le présent communiqué. M. Gosselin a procédé à la vérification de l'information qui figure dans le présent communiqué, y compris celle des données liées aux échantillonnages, aux analyses et aux essais qui la sous-tendent. La vérification a notamment consisté en l'examen et la validation des bases de données de titrage applicables ainsi que des analyses des certificats de titrage. M. Gosselin, qui porte le titre d'ingénieur (« ing. ») attribué par l'Ordre des ingénieurs du Québec, est une « personne qualifiée » conformément à la NC 43-101.

Annexe : Coordonnées de certains colliers de forage

Coordonnées des colliers de forage du projet d'exploration IVR

	Coordonnées des colliers de forage*					
Trou de forage	UTM-N	UTM-E	Élévation (mètres au-dessus du niveau de la mer)	Azimut	Inclinaison (degrés)	Longueur (m)
IVR13-004	7255993	606653	160	315	-45	150
IVR13-008	7255950	606564	160	323	-45	180
IVR14-015	7255671	606976	160	323	-45	129
IVR14-017	7255408	606672	160	323	-45	159
IVR14-028	7256213	606857	160	323	-45	183
IVR14-031	7256243	606920	160	143	-47	147
IVR14-037	7256296	606972	160	323	-48	171
IVR14-039	7256344	606759	160	323	-47	128
IVR14-044	7256748	606909	160	323	-47	177

* Zone 14 du système NAD 83 des coordonnées UTM

Coordonnées des colliers de forage du projet d'exploration Akasaba Ouest

	Coordonnées des colliers de forage*					
Trou de forage	UTM-N	UTM-E	Élévation (mètres au-dessus du niveau de la mer)	Azimut	Inclinaison (degrés)	Longueur (m)
164-13-001	5324221	307675	328	350	-51	201
164-14-009	5324295	307765	329	352	-50	126
164-14-014	5324222	307624	328	349	-55	249
164-14-017	5324268	307668	328	351	-47	166

164-14-019	5324129	307689	328	352	-54	360
164-14-022	5324161	307735	328	354	-51	318

* Zone 18 du système NAD 83 des coordonnées UTM

Coordonnées des colliers de forage du projet d'exploration en profondeur de la mine de Kittila

	Coordonnées des colliers de forage*					
Trou de forage	UTM-N	UTM-E	Élévation (mètres au-dessus du niveau de la mer)	Azimut	Inclinaison (degrés)	Longueur (m)
ROU14-002C	7535059	432600	-485	90	-61	715

* Zone 2 du système de coordonnées finlandais KKJ